



Employé licenciement, patron démission

Par **trev**, le **03/11/2009** à **19:43**

Bonjour,

je voudrais savoir comment pourrais-je faire pour me faire licencier.

Je me trouve au sein d'une pme, et je voudrais partir car la boîte manque d'organisation, de professionnalisme et j'en passe.

Le problème c'est qu'après avoir consulté mon patron, ce dernier refuse de me licencier (sauf pour faute lourde, ce qui lui éviterait de me payer des indemnités) et préférerait que je démissionne (logik)

Devant déjà régler le cas de mon collègue (qui est dans la même situation que moi) mon patron me propose d'attendre 15 jours afin qu'il trouve une solution (me confirmant qu'il n'en a pas et qu'il n'en n'aurait pas).

Le problème c'est que je ne me présente plus au travail depuis bientôt une semaine (sans n'avoir reçu aucun recommandé de la part de mon patron)

Dois-je voir cette attente comme un futur "abandon de poste"?

Quel sont mes recours pour ne pas me faire en...er ?

Il y aurait-il quelqu'un de vraiment compétent pour pouvoir m'aider?

Merci de me répondre

Par **Visiteur**, le **03/11/2009** à **20:47**

Il y aurait il quelqu'un de vraiment compétent pour pouvoir m'aider? [fluo

a ce jour.. vous vous êtes mis dans la mouise tout seul.. car il faut savoir qu'en abandon de poste, l'employeur n'est pas obligé de vous licencier.... et vous ne pouvez ni toucher le chômage ni travailler ailleurs...